

DEPARTEMENT ARRONDISSEMENT CANTON
DU PAS DE CALAIS DE LENS DE BULLY-LES-MINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL EN SEANCE DU MARDI 12 MARS 2019

Date de la convocation :
04 Mars 2019

Date d'affichage :
04 Mars 2019

Nombre de membres :
Afférents au conseil
municipal : 29
En exercice : 29
Présents : 24
Procuration : /

À la majorité :
Pour : 24
Contre : /
Abstention : /
Mention exécutoire : oui

L'An deux mil dix-neuf, le douze Mars à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Laurent POISSANT, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite, conformément à la Loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Mrs Laurent POISSANT, Alain COURAULT, Mme Nicole LAURENT, M. Joël BIGOURD, Mme Monique STORNE, M. Didier COMPARON, Mme Marylène ROBERT, M. Joël OUVRY, Mmes Catherine BECART, Anne NAUDE, Anne-Marie DUHAMEL, M. Serge HERMANT, Mme Armelle VISEURS, Mrs Bruno GUILLEMANT, Bruno LOTHE, Mme Perrine FRUCHART, Mrs Daniel LAIGLE, M. Christian KASPRZYK, Philippe DUTKIEWICZ, Bertrand NAGLIK, Mme Linda MEDJAHDI, Mrs Jean-Marie MANIEZ, Christophe SINGER, M. Philippe NEVEU ;

Excusés : Mme Jasmine BEDENIK, Emmanuelle HEAULME, Valentin PRUVOT, Jean-Pierre COQUELLE, Corinne TOURNANT,

Absent : /////

Excusé(s) ayant donné procuration : ///

Secrétaire : Mme Perrine FRUCHART.

Objet : **Espace Culturel « La Ferme Dupuich » - demande de subvention auprès du Conseil Régional des Hauts de France**

Dans le cadre d'un projet d'action culturelle mis en place par l'équipe de l'Espace Culturel « La Ferme Dupuich », une demande de financement de 5 000 Euros a été adressée au Conseil Régional Hauts de France pour le dispositif « Aide aux projets de fonctionnement ». Le montant global du projet s'élève à 33 000 Euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

ACCEPTE cette demande de subvention de 5 000 Euros auprès du Conseil Régional des Hauts de France.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

"DECISION EXECUTOIRE"
Reçue en Sous-Préfecture le 20 MARS 2019
Publiée et Notifiée 22 MARS 2019
MAZINGARBE, le 22 MARS 2019
Le Maire
Laurent Pissant

Pour extrait conforme
Le Maire
Laurent PISSANT,



REÇU LE
20 MARS 2019
Sous-Préfecture
de LENS

